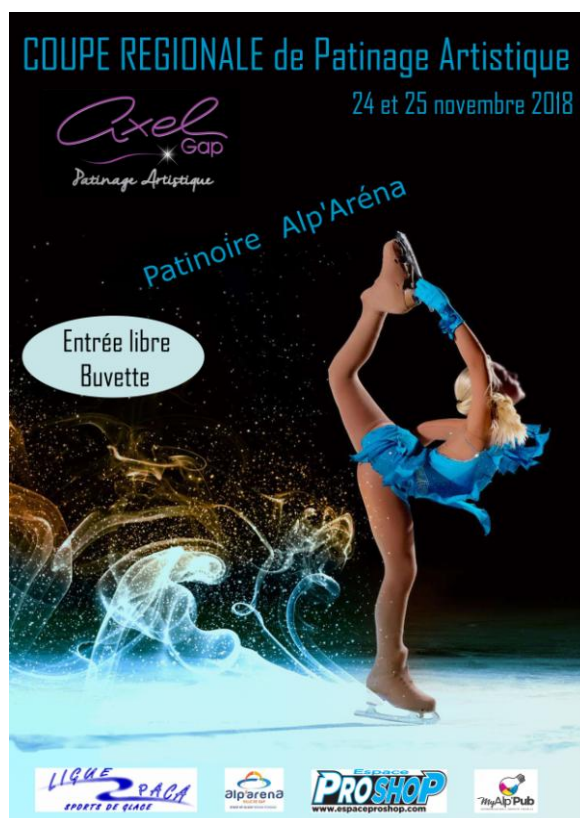




COUPE REGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE

de Gap

LES 24 & 25 NOVEMBRE 2018



Axel-Gap Patinage Artistique
Email club : clubaxelgap@gmail.com

Patinoire municipale

Quartier La Blache

05000 GAP
Tel : 06.56.79.46.59



INVITATION

Madame, Monsieur,

L'Axel-Gap a le plaisir de vous inviter à participer à la coupe régionale **de GAP** qui se déroulera les **24 et 25 novembre 2018** à la patinoire Alp'Aréna de Gap.

✱ **LIEU** : Patinoire Alp'Aréna, Quartier La Blache, Rue de Narvik, 05000 Gap.

✱ **PRINCIPALES DATES A RETENIR** :

- Dates de la compétition : 24 & 25 novembre 2018
- Date limite de la feuille d'inscription par mail : 29 octobre 2018
- Date limite retour feuille contenu programme : 09 novembre 2018
- Date limite du règlement par chèque : 12 novembre 2018

✱ **REGLEMENT** :

Le règlement des coupes régionales PACA est diffusé par la Commission de patinage artistique PACA en début de saison sur le site internet de la Ligue PACA. C'est le seul valable pour les coupes régionales PACA. Il est recommandé de se connecter régulièrement pour veiller à la parution de toute mise à jour liée à des changements dans le règlement national.

Pour les catégories 8 à 11, le règlement régional suit le règlement national édicté dans le Book 2018/2019, merci de vous y reporter pour toutes questions.

Si vous vous interrogez sur la catégorie applicable à un de vos patineurs, le tableau appelé "schéma de progression pour la saison 2018/2019" explique en fonction des âges et des médailles la catégorie pour laquelle relève le patineur, merci de vous y reporter.

Le club *Axel-Gap* entend, par la présente, *ne pas ouvrir* :

- de catégorie débutant
- des catégories de Danse sur Glace.

Nous vous rappelons que le découpage par âge des catégories a été défini par la Commission de patinage de la Ligue PACA pour une meilleure cohérence durant toute la saison :

- Les catégories 1 à 2 seront scindées en sous-catégories de -10 / + 10 ans
- Les catégories à partir de 3 à 5 seront scindées en sous-catégories de -13 /+13 ans

Mais de façon définitive, le Juge arbitre décidera du découpage ou non en fonction de l'importance des effectifs durant la compétition.

Nous rappelons également que tous les enfants sélectionnés au Championnat de ligue l'année précédente à titre principal (pas les remplaçants) devront la saison suivante passer dans une catégorie supérieure, sachant que:

- Dans les catégories à 8 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 5 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure
- Dans les catégories à 5 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 3 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure

Tout club venant en infraction de cette règle s'exposerait à la disqualification du patineur concerné.

De la même manière, un patineur ne pourra en cours de saison descendre en catégorie, sauf à s'exposer à une disqualification.

- La coupe fera systématiquement partie du classement du TOP LIGUE pour TOUTES les catégories (sans aucune distinction). Le TOP LIGUE servira d'outils de qualification au Championnat de Ligue.

Des règlements explicatifs relatifs à ces challenges et au calcul des classements seront publiés sur le site internet de la Ligue PACA.

Mais d'ores et déjà, il est précisé que seuls les patineurs ayant effectué 2 compétitions régionales par an mais quelle que soit la catégorie du patineur, pourront être classés en TOP LIGUE, et que la meilleure note réalisée sur la saison dans la catégorie la plus haute sera retenue pour la qualification au championnat de ligue.

* MODALITES DE PARTICIPATION :

Les patineurs devront avoir en leur possession:

- Leur licence FFSG Compétition en cours de validité
- Leur carnet de médaille justifiant de leur entrée dans la catégorie
- Leur CD portant leur nom, prénom et club et catégories de passage sous format audio WAV uniquement. Tout autre format est à exclure, et l'impossibilité de passer la musique sur un autre format ne sera pas imputable au club organisateur.

Chaque patineur devra être présent 45 minutes avant le passage de sa catégorie.

Nous rappelons aux clubs que les feuilles de contenu de programme devront être obligatoirement expédiées par courrier ou par mail au club organisateur. En l'absence de remise de feuille de contenu de programme, le coach du club n'aura que les 6 minutes d'échauffement pour la compléter et la remettre, **à défaut le patineur ne pourra pas patiner sans remboursement possible de l'inscription.**

Nous rappelons à tous les clubs que le nombre de participants à la compétition est limité. Ce nombre dépend des clubs organisateurs qui choisissent les conditions pour un bon déroulement de leur compétition.

* MODALITES D'INSCRIPTION :

- Le droit d'inscription est fixé **à 36 € par patineur**
- Les clubs devront adresser le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du chèque à l'ordre du club de patinage AXEL-GAP au plus tard le **12 novembre 2018** à l'adresse suivante:

Mr Hervé COMBE
Club Axel-Gap
Patinoire municipale
Quartier La Blache
05000 Gap

Tél. 06.56.79.46.59
Mail:clubaxelgap@gmail.com

Les virements sont possibles sur le compte du club en inscrivant « CR 11 2018 »

Intitulé du Compte :ASSOC. AXEL GAP			
ALP ARENA PATINOIRE MUNICIPALE BOULEVARD GEORGES POMPIDOU			
05000 GAP			
DOMICILIATION			
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
11306	00062	48129390169	57
IBAN (International Bank Account Number)			
FR76	1130	6000 6248	1293 9016 957
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:			
AGRIFRPP813			

- Les contenus techniques des programmes de chaque patineur devront nous parvenir **au plus tard le 09 novembre 2018.**

- Les dates buttoirs d'inscription qui ont été définies en début de saison sont impératives. Toute inscription faite par mail sera définitive, et due par le club (donc obligatoirement à payer) sans modification possible, et ce quelle qu'en soit la raison (sauf forfait se justifiant par un certificat d'hospitalisation et pas seulement un certificat médical).